

Connaissances et conseils de professionnels suisses

Les professionnels suisses ont acquis une expérience pratique utile pour la mise en place du Réseau centré sur la famille. Ces indications sur la réalisation d'analyses de situation, l'élaboration de plans, les modèles d'impact et l'évaluation concomitante ont été élaborées en 2023 et 2024 dans le cadre de plusieurs événements ayant trait au Réseau centré sur la famille, organisés en coopération et avec le soutien de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

1. Réalisation d'une analyse de situation

Une analyse de situation clarifie, dans un premier temps, les bases existantes présidant à la mise en place d'un Réseau centré sur la famille. Les questions clés sont les suivantes :

- Quelles sont les offres proposées aux familles ? Quels acteurs s'occupent des familles qui ont des enfants en bas âge ou qui attendent un enfant ?
- Quels sont les types de coopérations ou de regroupements existants ? Comment sont-ils organisés, gérés et financés ?
- Quelles offres d'accompagnement et de proximité sont proposées aux familles ? Quand entrent-elles en jeu ?
- Comment se présente la réalité socio-économique des familles aujourd'hui et demain ? Quelles sont les priorités ?
- Où trouver des partisans potentiels de cette approche ? Quelles contributions ou prestations pourraient-ils prendre en charge ?
- Quelles sont les conditions politiques actuelles et quelles décisions politiques ont été prises par le passé en la matière ?

2. Élaboration d'un plan

L'analyse de situation donne lieu à l'élaboration d'un plan de mise en œuvre en vue de créer un Réseau centré sur la famille.

- Organisation et coordination**
Comment se présente la répartition des rôles entre les autorités, les offres de tiers et d'autres acteurs comme les fondations ? On définit ici la coordination future et la collaboration tant horizontale (interprofessionnelle) que verticale avec d'autres collectivités.
- Participation**
Afin de ne pas passer à côté des besoins des professionnels et des familles, il est important d'impliquer d'entrée de jeu, de manière participative, les représentants de ces deux groupes dans l'élaboration du plan.
Outil : document de travail de Promotion Santé Suisse « La participation en matière de promotion de la santé »

c. Financement

Dans l'impossibilité d'inscrire d'emblée la mise en place des trois éléments clés du Réseau centré sur la famille (réseau interprofessionnel, coordination du réseau, accompagnement des familles) dans l'offre régulière d'une commune ou d'un canton, il est possible de diviser le projet en deux phases et de financer la phase de mise en place au moyen de fonds temporaires. Dans le cas d'un financement incitatif à durée limitée, on peut également envisager une participation des programmes d'intégration cantonaux (PIC) ou du soutien de projets relevant des programmes d'action cantonaux (PAC). La combinaison entre différentes sources de financement est également envisageable.

d. Réalisation en tant que projet pilote

La réalisation d'un projet pilote (cf. projet pilote mené dans le canton d'Uri, lien en allemand uniquement) permet de mettre en œuvre un Réseau centré sur la famille d'abord temporairement, puis de procéder à des adaptations ciblées à l'issue de cette période. Cette option libère également les responsables de l'idée qu'ils doivent déjà avoir trouvé la solution parfaite à long terme pour toutes les personnes concernées avant de pouvoir mettre en œuvre le réseau centré sur la famille. Il est important que les enseignements tirés au cours du projet pilote soient documentés de manière ciblée.

Publications utiles pour la phase d'élaboration d'un plan

- Le guide « Mise en place et suivi des réseaux d'aide précoce » (en allemand uniquement, Leitfaden zu Aufbau und Pflege von Frühe-Hilfe-Netzwerken) présente une procédure par étapes adaptée aux conditions en vigueur en Autriche. Il distingue une phase de planification, une phase de préparation et une phase de mise en place des structures et présente le suivi du réseau.
- Concernant la Suisse, la publication « Réseautage centré sur la famille en Suisse. Étude préliminaire sur la base de la stratégie des aides précoces à l'enfance en Autriche » (en allemand uniquement, Familienzentrierte Vernetzung in der Schweiz. Eine Vorstudie vor dem Hintergrund der « Frühe Hilfen »-Strategie in Österreich ; synthèse disponible en français) recense les défis liés à la mise en place d'un Réseau centré sur la famille et les conditions préalables à son établissement (p. 75 ss). Elle peut servir d'appui à la réflexion personnelle.
- Concernant l'encouragement précoce, il existe en Suisse un ensemble de critères validés scientifiquement pour concevoir, mettre en place, évaluer et développer des offres.
- Une publication récente présente des solutions pratiques aux défis auxquels sont confrontées les familles socialement défavorisées.



3. Soutien au moyen de modèles d'impact et d'évaluations

Dans le cadre de la conception et de l'évaluation du Réseau centré sur la famille, il est important de prendre conscience de quelles mesures doivent permettre d'atteindre quels objectifs auprès de quelles personnes. Les modèles d'impact permettent d'illustrer ces relations de cause à effet (envisagées) et de vérifier les hypothèses propres, par exemple avec des spécialistes issus du réseau interprofessionnel, mais aussi avec des familles. Ils servent aussi de base à des évaluations ultérieures. Promotion Santé Suisse ou la Fondation Mercator Suisse, par exemple, mettent des modèles d'impact à disposition.

Les évaluations sont importantes pour identifier les améliorations requises et, dans le cas d'une limitation dans le temps, rassembler des arguments en faveur d'un ancrage pérenne du réseau centré sur la famille. Si les ressources sont suffisantes, il est possible d'attribuer un mandat professionnel externe. La Société suisse d'évaluation gère une base de données assortie d'une fonction de recherche. On peut alternativement procéder à une auto-évaluation en s'aidant d'outils, comme les modèles d'impact indiqués en liens ci-dessus, ou d'autres guides (lien en allemand uniquement).

En fonction de la durée du projet pilote, on peut recourir à une évaluation formative, destinée à recueillir et à analyser des informations et à procéder à des ajustements pendant le processus en cours, ou à une évaluation sommative, en réalisant les mêmes actions après la fin du projet.

Pour faciliter une évaluation ultérieure, il est important de définir des objectifs et des indicateurs mesurables judicieux dès l'élaboration du plan. Ceux-ci doivent être les plus pertinents possibles. Ils ne doivent donc pas se limiter à de simples indicateurs tels que le nombre de contacts de la famille avec des professionnels, mais aussi inclure des facteurs qualitatifs tels que la qualité de vie perçue de la famille.

4. Création d'un ancrage durable

Comme décrit ci-dessus, le réseau centré sur la famille peut d'abord être mis en œuvre sous la forme d'un projet pilote ou dans le cadre d'un financement incitatif. Cependant, sa pérennisation n'est possible que s'il est transféré à long terme dans des structures cantonales ou communales. En soutien à cette pérennisation, les approches suivantes se sont révélées utiles :

- Intégration du réseau centré sur la famille dans les objectifs de législature, des lignes directrices ou d'autres instruments de planification du canton ou de la commune.
- Financement du personnel (p. ex. coordination du réseau, accompagnement des familles) par la commune ou le canton ; planification d'un montant fixe dans le budget correspondant.
- Rattachement à des structures et réseaux existants et exploitation des synergies avec d'autres projets en veillant toutefois à préserver l'indépendance requise (p. ex. celle de l'accompagnement des familles) et à éviter l'accumulation des tâches (p. ex. confier la coordination du réseau à un service existant sans lui allouer de ressources supplémentaires).

Engagement politique

En tant que voix de la société civile, Alliance Enfance apporte la perspective des enfants au discours politique et défend les droits et les besoins des enfants dans les processus politiques à tous les niveaux de l'action publique et dans toutes les régions du pays. L'accent est notamment mis sur une politique nationale de la petite enfance ainsi que sur le développement des conditions cadres et des bases légales dans les domaines clés de « formation, accueil et éducation », « santé » et « protection de l'enfance ». En savoir plus sur l'association Alliance Enfance et ses membres :

www.alliance-enfance.ch

